

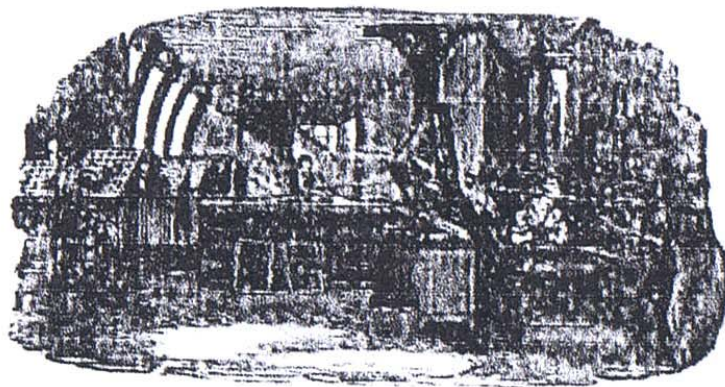
[Louis Roger].
DICIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE

ET
DESCRIPTIF

DU

CANTON DE VAUD,

SUIVI DE SA CONSTITUTION, DE SA DIVISION, AINSI
QUE DE L'INDICATION DES POIDS, MESURES, ET
MONNAIES QUI ONT COURS DANS CE CANTON.



VEVEY, AA 6410

LOERTSCHER ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

III

1838.

ABB



DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DESCRIPTIF DU CANTON DE VAUD.

A.

AASSE (l'). Petite rivière qui prend sa source dans le Jura, au-dessus de Gingins, et se jette dans le lac de Genève près de Nyon.

ABBAYE (l') Grand village paroissial au cercle du Pont, district de la Vallée du lac de Joux, à 7 lieues de Lausanne et 2 lieues du Chenit. Il tire son nom et son origine d'un couvent de Prémontrés qui y fut fondé l'an 1140, et dont les moines défrichèrent cette vallée. Il ne reste plus de ce couvent que l'église et une tour. Cet endroit renferme 152 maisons et 945 habitants. Dans ses environs sort le ruisseau la Lionne qui se jette dans le lac de Joux, après avoir mis en mouvement un martinet qui, déjà l'an 1480, étoit exploité par Vinel-Rochat, dont la postérité fut si nombreuse, qu'au XVIII^e siècle, il existoit une compagnie de milice dont les

6

ACL

officiers et les soldats portaient tous ce nom. Trois quarts d'heure plus haut que l'Abbaye se trouvent des cavernes d'une lieue d'étendue, nommées *Chaudières d'Enfer*. Ces cavernes sont peu connues; elles contiennent de grandes galeries souterraines dont quelques unes sont si basses qu'il faut ramper sur le ventre pour y pénétrer. Ils s'y forme de très-belles stalactiques qui répandent un grand éclat à la lueur des flambeaux. Un ruisseau écumant qui s'échappe du fond avec un fracas épouvantable et qui passe sous un pont naturel, prouve l'existence d'un grand réservoir d'eau dans ces rochers.

BAUME DE L'ABIME (la). Gouffre qui se trouve sur la montagne le *Chalet-à-Roc*, dans le cercle du Chenit, district de la Vallée du lac de Joux. Son nom lui vient de sa profondeur, qu'on suppose de 700 pieds, d'après le temps qu'une pierre qu'on y jette employe pour atteindre le fonds. On peut y parvenir depuis Nyon ou Rolle par la montagne des Prés de Bierre, et depuis
la Vallée

BAU

25

la Vallée du lac de Joux en traversant la Burtignière, le pâturage la Bise des grands Plats, les rochers de Cerney, (où se trouve aussi une crevasse de 30 pieds de profondeur,) et le chalet de Roc-en-bas, où son orifice se trouve au niveau d'un sol uni et forme comme l'ouverture d'une vaste citerne. Un charpentier allemand s'est fait descendre jusqu'au fonds de cet abime et a assuré avoir découvert beaucoup d'autres cavités.

BAUME DE LA GENOLLIÈRE (la). Caverne qui a deux ouvertures qui se réunissent dans l'intérieur et qui contient des cristallisations, sur la montagne de la Genollière, à 1 ½ lieue de St. Cergues et à 300 pas d'un chalet, au cercle de Begnins, district de Nyon. Comme elle est située près d'un chemin dans la forêt, son accès est facile. Pour la visiter, il est nécessaire de se munir de cordes et d'échelles.

BAUME DE ST. GEORGES (la). Ouverture qui se trouve au-dessus du village de St. Georges, au cercle de Gimel, district d'Aubonne, près de la route de Nyon au Brassu. On descend dans cet abîme au moyen d'échelles qui y sont constamment adaptées, et parvenu au fonds, on y trouve un glacier naturel.

BAUME DES LOGES (la). Caverne à ¼ de lieue du chalet des Loges, 1 lieue plus haut que Bois-

d'Amont, dans la vallée des Rousses, à 1 lieue du Brassu, cercle du Chenit, district de la Vallée du lac de Joux. On peut l'aborder en char depuis Bois-d'Amont. Elle s'ouvre horizontalement. Son cratère est spacieux et d'après la chute des pierres, on peut estimer à quelques cents pieds sa profondeur. On ne peut pas y descendre sans cordes. On raconte qu'un voyageur qui y avait laissé tomber son bâton le retrouva sur le bord du lac des Rousses.

BAUME DU CREUX (la). Caverne qui se trouve dans la grande forêt du Risoud, entre le Brassu et Bois-d'Amont, au cercle du Chenit, district de la Vallée du lac de Joux. Depuis le Brassu, un chemin à char qui passe par le hameau de la Combe du Moussillon, et les chalets de la Thomassette et de Herni-Golay, vous conduit dans 1 heure à la Caverne, qui ressemble véritablement à l'entrée d'une grotte dans laquelle on peut se trainer en bas avec prudence pendant quelques cents pas. Dans le fond il y a un glacier. Le terrain qui recouvre l'entrée et qui se nomme sus le Creux, est garni de sapins d'une grandeur gigantesque; il y en a qui ont de 150 à 160 pieds d'élévation.

BIoux (les). Longue suite de maisons isolées, dans de belles prairies, dont la plupart des habitans s'occupent d'ouvrages en bois; cercle du Pont, district de la Vallée du lac de Joux. Cet endroit est situé près des rives du lac, à 1 lieue N. O. du Chenit et du Sentier.

p. 37

BRASSU (le). Hameau du cercle du Chenit, district de la Vallée du lac de Joux. Il a des forges et des martinets, et a été bâti l'an 1554. Il est à 1 lieue du Chenit.

p. 43

BONPORT (les moulins de). Plusieurs moulins dans la Vallée du lac de Joux, bâtis fort ingénieusement dans des entonnoirs creusés par la nature, au fond desquels l'eau qui sort du lac des Brenets trouve son écoulement. Ce sont des moulins à scie qui se meuvent avec une rapidité étonnante. Les eaux qui, dans cet abîme, tombent sur les roues, se perdent dans les crevasses des rochers.

p. 40

BRENET (lac de). Ce lac, situé dans la Vallée du lac de Joux, est à 3050 pieds au-dessus de la mer. Il se joint au lac de Joux par un canal. Ses eaux se perdent dans les crevasses de rochers qu'on appelle les Entonnoirs, et qu'on a souvent été obligé de nettoyer et d'aggrangir. Elles reparaissent à demi lieue plus au nord, pour former une seconde fois la source de l'Orbe, à 680 pieds plus bas que le niveau des Entonnoirs. (Voyez Bonport, moulin de).

p. 44

CHARBONNIÈRES (les). Hameau bâti sur une colline qui domine le lac de Brenet, au cercle du Pont, district de la Vallée du lac de Joux; à $2\frac{3}{4}$ lieues N. E. du Chenit, $1\frac{1}{2}$ du Sentier et $\frac{1}{4}$ lieue du Pont.

p. 53

JOUX (Lac de). Ce lac, situé à l'extrémité N. E. de la vallée de même nom, a $2\frac{1}{2}$ lieues de long et 25 minutes de large; il est alimenté par l'Orbe qui s'en échappe du côté du nord; et va se jeter dans le lac des Brenets par un petit canal. La couleur bleue des eaux de ces deux lacs; leurs bords entourés de forêts, de rochers et de prairies parsemées de hameaux et d'habitations éparses, forment un tableau ravissant. Afin d'arrêter l'augmentation progressive des eaux de ces deux lacs, augmentation qui, en 1817, fut très allarmante, on n'a pas seulement netoyé et agrandi les issues connues jusqu'alors sous le nom d'entonnoirs; mais on en a ouvert deux autres, l'une sur le lac de Joux, l'autre sur

p. 129

celui des Brenets qui ont ensemble 23 pie^{ces} carré. Par ce moyen on a fait cesser le mal garanti à jamais cette intéressante vallée d'une inondation générale. Les deux lacs, de Joux et des Brenets, sont à 1880 pieds au-dessus du lac de Genève et 3030 pieds au-dessus de la mer. La vallée de Joux a été jusqu'au 12^e siècle, un pays désert, couvert de bois et de marais. L'empereur Frédéric Barberousse l'inféoda en 1186, à Ebal de Grandson, seigneur de La Sarraz, dont le père avait déjà fondé et doté, en 1140, un couvent de Prémontrés, où existe maintenant le village de l'Abbaye. Les moines de ce couvent défrichèrent ces contrées et y attirèrent des habitans. Aujourd'hui cette vallée forme un district du canton qui est borné au couchant, par la Franche Comté; au nord, par le district d'Orbe; au levant, par celui de Cossonai; et au midi, par celui d'Aubonne. Il se divise en deux cercles le Chenit et le Pont.

Joux (Vallée du lac de). Cette vallée, située dans le Jura, est limitée au N. O. par le Risoux, montagne qui appartient à la France; au S. E. par le Noirmont, le Marchairu et le Mont-Tendre; et à l'E. par la Dent de Vaulion. Du côté d'en-bas, elle est séparée de la vallée française des Rousses, par le bois d'Amont. Elle a 5 lieues de long, 1¼ lieue de large, et est arrosée par

l'Orbe qui sort du lac des Rousses. Sa population est de 4863 âmes. Son terrain est peu productif, à cause de la longueur et de la rigueur des hivers; il ne nourrit point d'arbres fruitiers; on récolte seulement quelque peu d'orge et d'avoine; par contre, il est tapissé de riches prairies et d'excellens pâturages parsemés de villages et d'habitations bien construites. Le climat de cette vallée est très-sain. Ses habitans, qui se distinguent par leur urbanité, sont adonnés aux arts mécaniques. On y trouve des horlogers, des lapidaires, des ouvriers couteliers et fourbisseurs et d'autres qui confectionnent des ouvrages en bois de tous les genres.

LIEU (le). grand village paroissial de 182 maisons et 990 habitans, cercle du Pont, district de la Vallée du lac de Joux. Il est dans une situation ravissante, à la base S. E. du Risoux et sur la rive N. O. du lac de Joux, presque à son milieu, en face du beau village de l'Abbaye. On y a construit depuis peu d'années l'une des plus belles églises du canton. Le chant religieux, que les montagnards de ces contrées exécutent avec tant d'harmonie, est surtout remarquable et ravissant ici. Le Lieu est l'endroit le plus ancien de la Vallée du lac de Joux, aussi en fut-il longtemps la seule commune. En 1571, l'Abbaye, et en 1646, le Chenit s'en séparèrent pour former des communes particulières. Le nom latin du Lieu était: *Locus Pontii*, de l'ermite Pontius qui, au VI^e siècle, fonda dans cet endroit un petit monastère qui y attira peu à peu des colons. Les moines quittèrent cette vallée en 1220 et se retirèrent à St. Claude. Ce village est à 8 lieues N. O. de Lausanne et 1 1/2 du Chenit. Il s'y tient annuellement deux foires.

p. 149

MONT DU LAC. Hameau dans la commune de l'Abbaye, district de la Vallée du lac de Joux. Lorsqu'on y arrive par la forêt de Petrafelix; l'oeil plane sur toute l'étendue de cette vallée.

p. 166

PONT (Cercle du), au district de la Vallée du lac de Joux. Ce cercle renferme deux communes: le Lieu et l'Abbaye, avec 1981 habitans. Dans les montagnes qui'en dépendent, se trouvent de nombreux pâturages parsemés d'une infinité de chalets. En été, ces pâturages sont couverts de troupeaux. Les parties basses sont tapissées de belles prairies.

p. 204-205

PONT (le). Village dans une situation délicieuse, au cercle du même nom, district de la Vallée du lac de Joux, à l'entrée du détroit qui sépare le grand lac du petit; à 6 1/2 lieues N. O. de Lausanne et 2 1/2 lieues du Chenit. C'est un chef-lieu de cercle, avec une petite église. Il tire son nom de son pont, qui fut détruit en 1750 par une hausse extraordinaire des eaux du lac.

SENTIER (le). Village paroissial de 447 habitans, chef-lieu du district de la Vallée du lac de Joux. Outre l'église et la cure, on trouve encore ici la maison de commune. Cet endroit est bâti sur une colline qui domine l'embouchure de l'Orbe dans le lac de Joux. Il se tient annuellement deux foires dans ce village.

p. 229

TER (Lac de). Petit lac, mais profond ; dans la vallée du lac de Joux. Son nom lui vient de ce qu'il est le troisième lac de cette vallée, (*Lacus tertius*). Il est près de la route qui conduit du Lieu aux Charbonnières, et son étendue est si peu considérable qu'on le prend pour un étang insignifiant. D'après l'opinion des habitans de la vallée, ce lac doit avoir des communications souterraines avec ceux de Joux et de Brenet.

p. 237

VAULION (Dent de). Une des pointes du Jura, dans le district d'Orbe, entre les vallées de Romainmôtier et du lac de Joux. Du côté de cette dernière vallée, ses flancs sont roides et déchirés ; par contre, elle s'incline gracieusement vers Val-orbe, d'où l'on peut se rendre en petit char jusqu'à son sommet qui est à 3420 pieds au-dessus du lac de Genève et à 4570 pieds au-dessus de la mer. La vue qui s'y découvre est d'une beauté ravissante. Elle s'étend depuis le Tiflis jusqu'aux rochers du Dauphiné, sur les cantons de Vaud, de Fribourg et de Neuchâtel, et par dessus la chaîne du Jura jusqu'à Pontarlier.

p. 251